

49° 48' 23" N - 00° 29' 46" E

# Commune INFO

OCTOBRE 2014

## Informations de Saint-Pierre-en-Port et des Grandes Dalles

### INFORMATIONS PRATIQUES :

Site : [www.saint-pierre-en-port.fr](http://www.saint-pierre-en-port.fr)

La Poste : Tél : 02 35 10 06 40

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 11h30

Mairie : Tél. 02 35 27 42 56 – Fax. 02 35 29 35 58

[saint-pierre-en-port-mairie@wanadoo.fr](mailto:saint-pierre-en-port-mairie@wanadoo.fr)

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h30

et le samedi matin

Médecin : Dr JAYOT - 02 35 29 53 22

Pompiers : 18

Pharmacie : Mme HAUCHECORNE-BENARD – 02 35 27 41 10

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Tickets de cantine (5 tickets minimum) : mardi de 15h30 à 16h30 et samedi matin de 10h à 11h

### LE MOT DU MAIRE.

Partage et solidarité : voici les moteurs de ce début de mandat.

Au fil des pages, nous vous donnons des informations sur le travail entrepris pour aider tous les Saint-Pierrais à disposer d'une complémentaire de santé leur permettant de prendre soin de leur santé sans se ruiner.

Partage et solidarité : c'est dans ce même esprit que nous souhaitons mutualiser les achats de fuel domestique ou mettre à disposition des jardins potagers. Des actions simples qui coûtent peu à notre collectivité.

Nous organisons la première assemblée générale des Saint-Pierraises et Saint-Pierrais pour partager directement nos idées avec le plus grand nombre et prendre en compte les idées que vous nous soumettez. Nous attachons une grande importance à ce que chacun d'entre vous ait la possibilité d'exprimer ses attentes, de faire part de ses remarques et de dialoguer avec vos conseillers municipaux. Nous vous attendons vendredi 7 novembre à 18h00 salle des Pommiers.

### RÉPONSES À LA BOÎTE À IDÉES : Une sélection de suggestions qui nous sont parvenues depuis juin.

Un ping-pong l'été à la plage et l'hiver près de la salle des fêtes : il n'a échappé à personne que nous sommes dans un pays venté. Seules des balles de ping-pong lestées pourraient échapper à la force du vent mais serait-ce encore du ping-pong ?

La bibliothèque fait partie de nos projets. L'ouverture de l'extension de l'école mettra à notre disposition des locaux permettant, entre autres, d'ouvrir une médiathèque en liaison avec le réseau des bibliothèques cantonales et la bibliothèque départementale.



Un poste d'essence à Saint-Pierre ? Les anciens (et même les moins anciens) se souviennent de l'époque où les deux magasins, Dutot et Coop, possédaient leurs pompes à essence. Les actuelles contraintes de sécurité rendraient sans doute difficile leur réimplantation qui, de toute façon, ne serait pas du ressort de la municipalité.

Des démarches ont été entreprises auprès de plusieurs banques pour obtenir la mise à disposition d'un distributeur automatique de billets. Une seule a sérieusement étudié la question et nous a fait une proposition : la commune mettait à disposition, gratuitement, un local et payait 70 000€ de frais de mise en place plus des frais annuels de fonctionnement. En outre, si l'affaire s'avérait non rentable, le matériel était démonté sans contrepartie pour la commune !

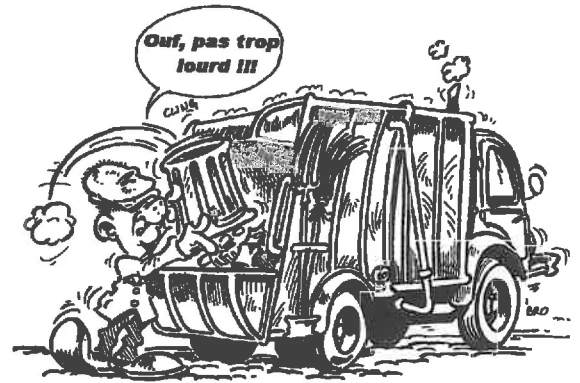
## LES HERBES SONT-ELLES SALES ?

Jusqu'à cette année, nous nous efforcions d'empêcher les "mauvaises herbes" de pousser dans les caniveaux, bas-côtés et trottoirs de nos rues. Pour ce faire, nous utilisons du désherbant, produit phytosanitaire qui n'a de sanitaire que le nom. D'ici à 2020, il sera interdit aux collectivités, puis aux particuliers (2022) d'utiliser ces substances qui empoisonnent le sol et les eaux. Dès cette année, nous avons commencé de réduire les épandages à l'exemple de nombreuses communes (dont Fécamp) qui ont renoncé à cette pratique. Il faudra donc s'habituer à voir davantage d'herbes folles qu'auparavant. Sauf plus ample information, la méthode à envisager est le grattage manuel. Plutôt qu'embaucher du personnel supplémentaire, réfléchissons afin de trouver des solutions alternatives.

## LES DÉCHETS VERTS.

Très souvent, par l'intermédiaire du Comm'une info, nous avons déjà demandé à chacun de veiller au poids des poubelles "vertes". La caisse d'assurance maladie (CARSAT maintenant) recommande d'éviter de porter des charges d'un poids supérieur à 25 kg.

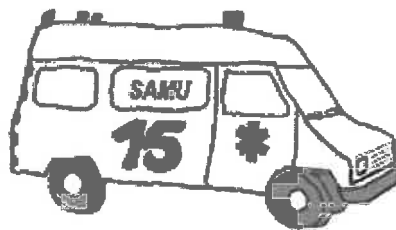
Or, la ridelle du camion se trouvant à 1,60 m du sol, il est nécessaire, en plus de porter la poubelle, de la soulever à cette hauteur. Nous avons testé cette manœuvre avec différents poids. Il semble qu'au-delà de 15kg, la tâche s'avère très difficile à la fin de la journée. Cet été, nous avons rencontré des poubelles atteignant 30 kg ! Pensez à la santé de vos employés communaux.



## SAUVER DES VIES, UN GESTE CITOYEN.

Suite à un incident survenu récemment, beaucoup d'entre vous ont pris conscience de l'importance de savoir pratiquer les gestes de 1<sup>er</sup> secours. Nous avons donc contacté les sapeurs-pompiers qui vous proposent une formation PSC1 (premiers secours civiques de niveau 1). Cette formation, d'une durée de 7 heures (dont 2 heures consacrées à l'arrêt cardiaque, avec utilisation du défibrillateur), est prévue sur une journée, pour un coût de 68€ par personne à votre charge. Elle aura lieu à la salle des pompiers et donnera lieu à la remise d'une attestation, ce qui est un plus très apprécié sur les CV pour les personnes en recherche d'emploi.

Merci de vous faire connaître en mairie si vous désirez suivre cette formation. Certes elle a un coût mais à combien estimez-vous le prix de votre vie et de celle de vos proches ?



## VISITE DE L'ECOLE.

Dans le cadre des journées nationales du patrimoine, le conseil municipal proposait aux Saint-Pierraises et Saint-Pierrais une visite guidée du chantier d'extension de l'école le dimanche 21 septembre. Les lieux ayant été sécurisés par les entreprises, les membres du conseil ont accueilli une soixantaine de personnes, parents d'élèves mais aussi anciens du village, souhaitant découvrir le nouveau visage de leur école. Après quelques mots de présentation retraçant l'historique de la scolarité à St pierre et la mise en œuvre du projet actuel, les visiteurs ont pu, tout en parcourant les locaux, poser toutes leurs questions et faire part de leurs observ :



Nous travaillons actuellement à la mutualisation d'achat de fuel domestique et d'adhésion à une complémentaire de santé afin d'obtenir pour tous de meilleurs tarifs. Nous avons rencontré plusieurs prestataires intéressés par notre projet. Cependant, nous nous heurtons à un problème juridique. La municipalité ne peut pas prendre directement en charge le suivi des commandes ou adhésions. Consultée, l'association des maires de France, nous a informés qu'il fallait créer une association. Aussi nous faisons appel à des bonnes volontés dont nous accompagnerions la démarche.

Cet objectif reste pour nous une priorité que nous souhaitons vivement voir se concrétiser. Renseignements en mairie.



## OPÉRATION « CHEMIN DES LUMIÈRES ».

La traditionnelle retraite aux flambeaux a rencontré cette année un vif succès. Plus de 200 enfants et leur famille ont arpenté les rues de Saint-Pierre. Nombreux donc, à tel point que les employés communaux ont frisé la rupture de stock de lampions !

Cette affluence serait-elle due à l'annonce d'une action d'éclat de l'Armée Secrète des Ombres (ASO) par le Chaudron, nouvelle association culturelle st pierraise ? On s'interroge en haut lieu. Les autorités n'ont pas saisi l'ampleur du phénomène qui a vu l'apparition tout au long du parcours d'étranges personnages, perdus, cherchant une gare et son train, faisant résonner un cor au coin d'une maison, scrutant la nuit à la recherche de la sirène d'un navire, amarrant une maison avant qu'une tempête ne l'emporte, peignant des escargots pour entendre la Terre, berçant des poupées abandonnées sur des rocking-chairs.

La déambulation emmenée par deux éclaireurs capés de noir s'est achevée dans la cour de la mairie sous un bal d'ampoules colorées. L'année prochaine, l'ASO va récidiver ....



## BOUCHONS 76.

La commune de St Pierre participe depuis plusieurs années à la collecte des bouchons plastiques. Sont concernés les bouchons de lait, d'eau, de produits d'entretien, de jus de fruits, de mayonnaise, de désodorisant... Ces bouchons sont ensuite recyclés et permettent d'importantes économies d'énergie : une tonne de plastique recyclé permet d'économiser l'équivalent d'environ une tonne de pétrole. Faites un acte citoyen, venez déposer vos bouchons en mairie.

## FÊTE D'ÉTÉ.

Trop de spectateurs et pas assez de confettis ! Le Défilé des « Fous Volants et Coureurs de vent » a tracé une nouvelle fois sa route au cœur de notre village. Contrairement à l'année passée, il n'y a pas eu besoin de faire appel à des chars extérieurs à notre communauté tant les associations st pierraises se sont impliquées. C'est la force de cet engagement de tous, acteurs et spectateurs, qui a fait la vitalité de cette édition festive. Forts de la fanfare de Cany et des majorettes de Fontaine le Dun, des chars réalisés par l'ASSP, le Chaudron, l'Excuse d'Argine, Culture et Loisirs, Joseph et ses amis, sans oublier nos Roussettes St pierraises, le soutien des 3 dés, de St Pierre et Grandes Dalles Animations, du club des Galets, et les bras des employés communaux, la fête a eu lieu. Tous ont rendu à St Pierre le lustre et l'animation d'autrefois, fabriquant les souvenirs pour les jeunes générations tout au long du parcours. Chacun a pu se déguiser et faire admirer son inventivité. Spiderman, Blériot, un ange qui passe, la compagnie Air'Otic, une soucoupe volante, la fusée de Tintin, la montgolfière et bien d'autres ont investi notre espace public pour la fête. Malgré une commande doublée cette année, arrivés dans la rue principale, l'approvisionnement en confettis à fait défaut, preuve de l'engouement pour cette cavalcade.

L'année prochaine, c'est promis, on quadruple les sachets ! Que celles et ceux qui souhaitent en être commencent à gamberger autour de notre rapport avec « la terre », c'est officiel. Et ce sera pour le 26 juillet 2015. A vos envies !



Citation :



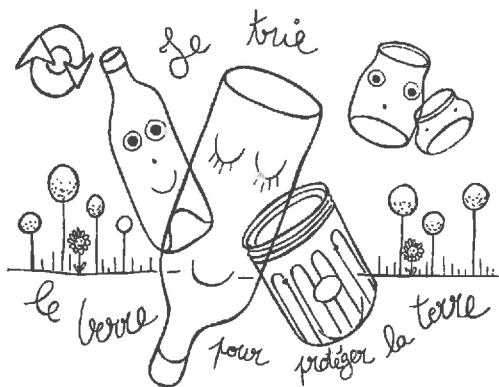
« On n'éclaire pas sans brûler. »



Nicolas de Staël

## CHUT... JE RECYCLE.

Les conteneurs situés rue du Clos sont bien pratiques, parce que placés au centre du village. Cependant, le bruit des bouteilles qui se brisent à l'intérieur peut être très désagréable pour les riverains, sauf si leur dépôt s'effectue entre 8 heures et 20 heures.



## L'ÉQUILIBRE, OU EN ÊTES-VOUS ?

Le réseau CLIC des Hautes Falaises organise, en partenariat avec la Mutualité Française Normandie, des ateliers équilibres. Ces ateliers, gratuits, concernent les plus de 65 ans et ont pour objectif, non seulement de prévenir les chutes mais aussi d'apprendre à se relever lorsque l'on a chuté.

Les séances, au nombre de 12, durent 1 heure et ont lieu à l'espace Henri Dunant (ancien hôpital) de Fécamp.

Un certificat médical est nécessaire avant de commencer. Si vous êtes intéressé, contactez le CLIC au 02 35 27 18 18.



## BRÈVES.



### Assemblée communale.

Vendredi 7 novembre à 18 heures, salle des Pommiers, assemblée générale de la commune. Vous êtes toutes et tous cordialement invités à venir poser vos questions, faire part de vos remarques et débattre avec vos conseillers municipaux.



### La Petite Pomme, le retour.

À l'initiative de la ComCom de Valmont, la halte-garderie la Petite Pomme reprend ses activités à Saint-Pierre-en-Port chaque mercredi matin de 8h30 à 12h30, à compter du 22 octobre (pour les enfants de 18 mois à 6 ans).

Renseignements auprès de la responsable : Marie Groult, tel : 02 35 28 98 60 ou 06 98 30 09 60.

**Alain Bazille**, Conseiller Général communique : Fermeture de la permanence de Valmont à compter du 30 juin 2014. Permanence hebdomadaire le jeudi, de 18 à 19h, à la mairie de Thérouldeville.

Désormais les personnes qui se rendent à la perception de Valmont peuvent utiliser leur carte bancaire pour tout règlement.



### Le nom de l'école.

Notre école n'a pas de nom et nous désirons y remédier. Les élus ont fait plusieurs propositions qui vont être prochainement soumises au vote de la population. Le nom qui aura recueilli le maximum de suffrages sera retenu et officialisé.



### Marché de Noël.

L'association des commerçants organise un marché de Noël qui se tiendra les 6 et 7 décembre dans la cour de la mairie et dans la rue des Écoles, jusqu'à 22 heures. De nombreux exposants y sont attendus.

### Les jardins potagers pour tous.

Il reste encore quelques parcelles de terrain disponibles pour celles et ceux qui seraient intéressés. Se présenter en mairie pour l'inscription.



## DES IMAGES POUR SE SOUVENIR.

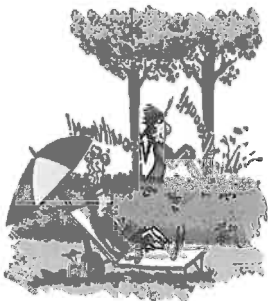
Douze cartes postales vont être éditées par le Chaudron et vendues chez vos commerçants (en début d'année). Huit d'entre elles témoignent du Chemin des Lumières et des Fous Volants et Coureurs de Vent de cet été. Les quatre autres évoquent les fêtes d'antan dans notre village.

## DÉJECTIONS CANINES.

Les déjections canines envahissent de plus en plus les rues de notre village. Si ces besoins naturels sont bien compréhensibles, les propriétaires de chiens sont tenus de les ramasser.



## RAPPEL INDISPENSABLE !



Les outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse...) ne peuvent être utilisés que :  
Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h - Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h.  
Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.  
De même, le règlement sanitaire départemental interdit de brûler des déchets dans les jardins.  
**À compter du 27 octobre le ramassage des déchets verts n'aura lieu qu'un lundi sur deux.**  
La benne ne peut-être mise à disposition que pour les gros volumes de déchets verts.

## CALENDRIER.

**18 et 19 octobre** : Salon de peinture et d'artisanat (SPA) - Salle des Pommiers de 10h à 18h - Entrée gratuite.

**31 octobre** : Halloween (Coopérative scolaire) – Cour de la Mairie – A partir de 15h suivi d'un goûter Salle des Galets.

**9 novembre** : Loto (Club de pétanque) – Salle des Pommiers.

**15 novembre** : Soirée harengs (Grandes-Dalles Animations) – Salle des Pommiers.

**29 novembre** : Soirée Paëlla (Culture et loisirs) – Au profit du Téléthon - Salle des Pommiers à 19h30.

**6 et 7 décembre** : Marché de Noël - (Association des commerçants) - Cour de la Mairie.

**13 décembre** : Loto (ASSP) – Salle des Pommiers.

**20 décembre** : Visite du Père Noël en calèche – Cour de la Mairie à 16h30.

**31 décembre** : Saint Sylvestre (Amis de St Pierre) – Salle des Pommiers.